



Projet financé par
l'Union européenne

Projet de coopération technique sur la mobilité professionnelle circulaire

THAMM OFII



Opérateur de mise en
œuvre

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN APPEL À CANDIDATURE : SUIVI ET ÉVALUATION EN TEMPS RÉEL

Cadre : coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII, opérateur de mise en œuvre de THAMM OFII = commanditaire)

Type de contrat : contrat de prestation

Date limite de soumission des candidatures : vendredi 9 septembre 2022 à minuit

Pièces exigées : une offre technique complète (note de compréhension des TDR, exposé de la méthodologie, chronogramme de l'intervention, CV détaillé du/des consultant.s, références) ; une offre financière détaillée ; une copie récente du RNE.



I - CONTEXTE

Intitulé du projet

Le projet de coopération technique dans le domaine de la mobilité professionnelle circulaire a été développé de manière conjointe par l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI, Tunisie) et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Il est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration en Afrique. La mise en œuvre est coordonnée par l'OFII dans le cadre de la phase II du programme régional THAMM (Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord).

Présentation du projet THAMM OFII

L'intervention de l'OFII se concentre sur la Tunisie. L'objectif général est d'accroître la mobilité professionnelle circulaire entre la Tunisie et les Etats européens, la France en particulier. Ceci relève des axes 4 et 5 du programme THAMM.

La mobilité circulaire est entendue comme la possibilité pour une personne qui s'est engagée légalement dans un parcours migratoire d'envisager des périodes de sa vie en Europe et d'autres en Tunisie, sans caractère irréversible.

La mobilité circulaire doit bénéficier à toutes les parties prenantes :

- ❖ aux migrants : séjour légal, couverture sociale, droit à la formation, capacité d'épargne, possibilité d'une aide au retour ou à la réinstallation ;
- ❖ aux pays de séjour : en palliant les difficultés de recrutement des entreprises dans certains secteurs (métiers en tension, emplois non pourvus) ;
- ❖ aux pays d'origine : lutte contre le chômage, transferts d'argent, retour des compétences accrues par l'expérience migratoire, transfert technologique, réseau international, etc.

Le projet s'étend sur une période de 4 ans (jusqu'au 31 décembre 2025) et bénéficie d'une subvention de 6 M€. L'équipe permanente du projet se compose de sept personnes (1 cheffe de projet, 4 experts techniques, 1 responsable administratif et financier, 1 chargée de communication). 2 à 3 experts juniors seront recrutés en force d'appoint, outre des experts court terme.

Contenu du projet THAMM OFII

Le projet THAMM OFII comporte quatre objectifs spécifiques. Le premier concerne la promotion des voies légales de migration professionnelle, dont le contrat jeune professionnel et le contrat saisonnier qui sont par définition des titres de migration circulaire. Le second envisage le retour des compétences sous l'angle de l'attractivité de la Tunisie. Le troisième porte sur la coopération afin de remédier aux pénuries de compétences, sur le marché intérieur comme sur le marché européen. Le quatrième vise à améliorer l'employabilité des chercheurs d'emploi.

OS1 : promouvoir des programmes de mobilité circulaire

Résultat 1 : les acteurs tunisiens et les partenaires européens ont une connaissance accrue du concept de migration circulaire.

Résultat 2 : les dispositifs « jeune professionnel » sont mis en œuvre.

Résultat 3 : les dispositifs du travail saisonnier en France / en Europe sont actualisés et mis en œuvre.

OS 2 : l'attractivité du territoire tunisien est développée aux yeux des compétences expatriées

Résultat 2.1. Les acteurs tunisiens ont une meilleure perception du retour des compétences.

Résultat 2.2. Les acteurs tunisiens déploient une stratégie pour favoriser le retour des compétences et 18 compétences réalisent un retour.

OS 3 : la coopération entre les administrations tunisiennes et françaises/européennes, autour des métiers en tension est renforcée

Résultat 3.1. La demande extérieure est prise en compte, conformément à la Stratégie nationale pour l'emploi à l'international de la Tunisie

Résultat 3.2. La coopération relative aux métiers en tension est modélisée et mise en place à travers une filière et un métier pilotes et 170 migrants sont recrutés

OS 4 : l'employabilité en Tunisie et à l'étranger (France) des demandeurs d'emploi qualifiés est renforcée

Résultat 4.1. La demande du marché français/des marchés extérieurs est prise en compte dans le système de formation tunisien

Résultat 4.2. Le système de formation professionnelle est amélioré

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de l'intervention seront principalement les institutions concernées par la migration de travail - notamment les structures du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, dont l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant et l'Agence tunisienne de formation professionnelle -, l'écosystème de la formation et de l'emploi (structures publiques, secteur privé et société civile) et les citoyens en âge de travailler, notamment les chercheurs d'emploi et les compétences expatriées.

Ceci dit, le projet vise à augmenter significativement et durablement les capacités de placement à l'international de l'ANETI. S'agissant d'un service public offert aux demandeurs d'emploi, l'ensemble de ce public est considéré comme bénéficiaire final de ce projet.

De même, l'ensemble des demandeurs de formation bénéficiera à court et moyen terme d'une meilleure adéquation entre l'offre de formation et la demande de compétences.

Impact escompté

L'impact recherché à travers le projet THAMM OFII est un progrès sensible et durable, du point de vue des demandeurs de formation (environ 250.000 étudiants dans le système universitaire et 100.000 en formation professionnelle) ou du point de vue des chercheurs d'emploi, dont le nombre avoisine 700.000, à plusieurs niveaux :

- performances du système de placement tunisien à l'international
- coordination entre l'offre et la demande de compétences - adéquation de l'offre de formation avec les besoins des marchés du travail (recherche de débouchés)
- amélioration de l'employabilité.

Les institutions à l'origine de ce projet, l'OFII et l'ANETI, souhaitent améliorer la fluidité de la mobilité professionnelle par l'élargissement de leur réseau professionnel, le développement de leur connaissance des marchés de l'emploi, et la mise en place d'outils numériques de communication et de gestion des procédures. Elles sont également soucieuses de la sincérité des pratiques qui conditionne la satisfaction des employeurs et donc la réputation des compétences tunisiennes, laquelle augmentent leurs chances d'accéder à des emplois décents, dans un cercle vertueux.

Tout le projet, inspiré par la nécessité commune à l'OFII et à l'ANETI de relever des défis opérationnels, est orienté vers la durabilité des résultats. C'est pourquoi les activités prévues dans les quatre objectifs obéissent à une même démarche : état des lieux, planification stratégique, identification et mobilisation des acteurs, redéfinition des rôles et des prérogatives, fléchage des parcours migratoires, réalisation d'outils de coordination, communication/prospection, expérimentation.

Opérations pilotes

Le stade de l'expérimentation a pour double fonction de valider les travaux théoriques et d'ancrer le changement dans la réalité, soit par la création d'un précédent (ex : opération pilote "métiers de demain"), soit en débutant la mise en place de services appelés à être généralisés (ex : opérations pilotes en matière d'employabilité).

L'OFII soutiendra des opérations pilotes de mobilité de la main-d'œuvre et des compétences entre la Tunisie d'une part, la France et l'Europe d'autre part, en privilégiant les parcours de migration circulaire. Les initiatives pilotes permettront de diriger 734 primo-migrants vers des emplois décents, à travers des processus de recrutement équitables apportant une égale satisfaction aux salariés et aux employeurs. Leur mise en œuvre se déroulera sur quatre années englobant la maturation des projets, l'identification des emplois et des candidats, la période d'expatriation et la phase de réinsertion au moment du retour.

Huit opérations pilotes feront l'objet d'une évaluation propre, non incluse dans cet appel d'offre. Elles devront néanmoins être prises en compte dans le monitoring du projet sollicité à travers cet appel d'offre.

II - MISSION DE SUIVI ET D'ÉVALUATION EN TEMPS RÉEL

Objectif de la mission

L'objectif du suivi-évaluation est d'analyser la mise en œuvre des activités et d'en mesurer l'impact sous différents angles :

- en rapport avec les résultats attendus dans la description de l'action ;
- en rapport avec les indicateurs figurant dans le cadre logique (pertinence et réalisme des moyens de vérification) ;
- en rapport avec la satisfaction des partenaires tunisiens et européens ;
- du point de vue des interactions réelles entre partenaires tunisiens et européens (coordination, coopération, mutualisation, accords) ;
- du point de vue de la communication en direction des publics cibles (collégiens, lycéens, apprenants, chercheurs d'emploi, employeurs, agents des services publics...) ;
- du point de vue de l'innovation administrative, économique et sociale ;
- du point de vue de l'évolution durable des mentalités et des pratiques ;
- du point de vue de la gouvernance du projet.

Le suivi-évaluation doit permettre d'adapter les activités du projet au fur et à mesure, sur la base d'outils développés en concertation avec l'équipe projet (tableaux de bord et infographies).

Le suivi-évaluation doit enfin permettre de fournir des données utilisables lors des rapports intermédiaires et de clôture destinés au bailleur.

L'évaluation finale du projet THAMM OFII ne fait pas partie du présent appel d'offre.

Méthodologie

Les prestataires devront décrire de façon détaillée leur méthode de travail, accompagnée d'un calendrier d'action et d'échange avec l'équipe projet. La méthodologie, qui sera discutée avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), doit permettre d'interroger régulièrement la cohérence stratégique de l'ensemble des activités conduites et leur adaptation aux évolutions des contextes tunisien et européen. Elle doit intégrer l'approche genre et prendre en compte le respect des droits des travailleurs/euses.

Durée et localisation

La prestation est prévue pour durer 39 mois, d'octobre 2022 à décembre 2025 inclus.

La mission se déroulera en totalité en Tunisie. Le/les consultant.s devront accomplir les déplacements rendus nécessaires par les études d'impact sur la totalité du territoire tunisien. Les dépenses liées au transport ou à l'hébergement en dehors du Grand-Tunis pourront être prises en charge par le projet.

Livrables

- Note méthodologique et calendrier discutés et approuvés par la cheffe de projet THAMM OFII et le chef de file de la partie tunisienne (31 octobre 2022)
- Panoplie des outils de suivi approuvée par la cheffe de projet THAMM OFII (30 novembre 2022)
- Rapport de démarrage (31 décembre 2022)
- Rapports intermédiaires de suivi à un rythme trimestriel
- Rapports de contribution du/des consultant.s aux événements de gouvernance
- Animation par le/les consultant.s d'un séminaire pour l'équipe projet (15 juillet 2023) + rapport
- Rapport annuel (31 décembre 2023)
- Animation par le/les consultant.s d'un séminaire pour l'équipe projet (15 juillet 2024) + rapport
- Rapport annuel (31 décembre 2024)
- Animation par le/les consultant.s d'un séminaire pour l'équipe projet (15 juillet 2025) + rapport
- Rapport de clôture (31 décembre 2025)

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle représente le minimum attendu.

III. PROFIL DU/DES CONSULTANT.S

- Bac + 5 (économie, gestion, études d'ingénieur, etc.) ;
- Connaissance des techniques de gestion du cycle de projet ;
- Maîtrise prouvée des outils de planification et d'évaluation ;
- Expérience prouvée en suivi évaluation de projets ou de programmes liés à l'emploi ;
- Expérience prouvée en suivi évaluation de projets multi-acteurs : secteur privé, administrations, services publics, organisations internationales, OSC ;
- Compétence avérée dans la mise en place de dispositifs de suivi évaluation orientés vers le changement ;
- Très bonne connaissance du contexte et des acteurs tunisiens ;
- Excellent niveau de français, à l'oral et à l'écrit (langue de travail du projet) ;
- Connaissance de l'arabe indispensable.

Le CV du/des consultant.s vaut garantie de disponibilité.

Obligations générales

- Les candidats ne doivent pas être en situation de faillite.
- Les candidats ne doivent pas avoir été jugés coupables de fraude, corruption, implication dans une organisation criminelle, blanchiment d'argent ou activités illégales.
- Les candidats doivent être en règle par rapport à leurs obligations légales (paiement des contributions sociales, impôts et taxes selon les règles du pays d'établissement).
- Les candidats ne doivent pas être en conflit d'intérêt avec l'action.

IV. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur proposition technique complète (voir page 1) et leur offre financière détaillée, rédigées en langue française, à l'adresse thammofii@gmail.com en précisant en objet « EVAL » suivi de leur nom en lettres capitales et de leur prénom ou bien suivi du nom de la structure se portant candidate. Exemples : « EVAL FOULEN Mohamed » ou bien « EVAL Et-taqyim lil-najeh ».

La date limite de réception des candidatures est le vendredi 9 septembre à minuit.

Seules seront évaluées les offres présentant la totalité des pièces exigées en page 1. Les dossiers incomplets seront éliminés.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par l'OFII, pour un entretien qui se déroulera à partir du 15 septembre 2022. Les personnes convoquées pour un entretien devront se présenter avec l'original de leurs diplômes et certificats.

Les annexes suivantes seront fournies aux candidats présélectionnés qui en feront la demande avant l'entretien :

- Description de l'action
- Cadre logique contractuel